



Thumeries
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RAPPORT COMPTE ADMINISTRATIF 2025
PERSONNES AGEES ET
EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER A DOMICILE

LA SECTION D'EXPLOITATION

Malgré une année 2025 marquée par des difficultés en lien avec le projet de mise en œuvre de la réforme des SAD (surcharge de travail pour la direction et l'encadrement, tensions RH), le SSIAD de Thumeries est parvenu à augmenter son taux d'activité concernant l'activité PA puisqu'elle est même supérieure à 100%. En effet, le SSIAD accompagne désormais davantage de personnes de plus de 60 ans lorsque des places dédiées aux moins de 60 ans sont vacantes. Concernant l'activité ESA, ce taux d'activité est semblable à l'année 2024, mais ne tient pas compte de la 11^{ème} place ESA financée depuis le mois de novembre 2025, qui n'a réellement pu être installée qu'en janvier 2026.

Concernant les dépenses et recettes de l'exercice, le SSIAD de Thumeries, pour son activité Personnes Agées et Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile, présente un **résultat comptable et administratif excédentaire de 30.324,62 €**. Néanmoins ce résultat devra être nuancé du fait de régularisation de certaines dépenses concernant l'exercice 2025 qui n'ont pu être réalisées que sur l'exercice 2026, notamment en raison du placement en congé longue maladie de l'agent administratif, et des honoraires d'accompagnement à la réforme des SAD.

1. LE GROUPE 1

Comme chaque année, les dépenses de ce groupe sont surtout marquées par une augmentation des prestations effectuées par les infirmiers libéraux (+20.911,39€ par rapport à 2024), directement en lien avec l'évolution du profil des patients accompagnés par le SSIAD.

En effet, les patients en grande perte d'autonomie ou en soins palliatifs ont des besoins en soins techniques réalisés par les infirmiers libéraux plus importants, sans pour autant répondre systématiquement aux critères des services d'hospitalisation à domicile avec lesquels nous collaborons pourtant régulièrement.

De plus, en raison de la hausse des coûts des carburants, de l'énergie, ainsi que d'un épisode de reprise épidémique COVID 19 ayant nécessité des achats supplémentaires d'EPI, d'autres dépenses de ce groupe ont été augmentées par rapport à l'année 2024.

Ainsi, les dépenses du groupe 1 s'élèvent à 208.186,84€ pour l'année 2025, ce qui représente **un déficit de 13.421,25€** par rapport au budget prévisionnel, mais qui a pu être intégralement compensé par les excédents des groupes 2 et 3.

2. LE GROUPE 2

En raison de l'évolution du profil des personnes accompagnées vers des patients plus dépendants, le SSIAD PA a encore légèrement augmenté son nombre d'ETP aide-soignant (+0.23) pour permettre à davantage de patients de bénéficier de soins les week-ends, les jours fériés et les soirs.

En parallèle, il a été nécessaire d'assurer le remplacement des aides-soignants absents pour congés maladie ou annuels, soit par le recours à du personnel temporaire (étudiants IDE notamment), soit par le biais d'heures complémentaires/supplémentaires des agents habituels.

SSIAD - ESAD

3, rue Albert Samain - 59239 THUMERIES

Tél. : 03.20.86.96.53 - Fax : 03.20.86.14.14

ssiad@thumeries.fr / esad@thumeries.fr

Ce surcoût, notamment sur la période estivale, a été partiellement compensé par l'attribution d'un **CNR de 15.859,89€ qui a donc été entièrement consommé**, ainsi que par des remboursements de rémunération de personnel inscrites aux recettes du groupe 2 pour 7.003,41€.

De plus, compte-tenu de tensions RH en lien avec le projet de réforme des SAD, le service a dû faire face :

- au départ de l'assistante comptable/RH à 0.85ETP : une partie de ses missions a été déléguée aux deux assistantes comppta/RH de la mairie pour 0.2ETP chacune, une autre partie a été déléguée au service de prestation paye du CDG59, et le reste aux deux postes de direction/encadrement,
- à l'absence de l'assistante administrative à 0.75ETP qui n'a pas pu être remplacée : ses missions ont été reprises par les deux postes de direction/encadrement.

Le recrutement supplémentaire d'IDEC qui a avait été effectué pour faire face à cette charge de travail, augmentée de surcroît par le travail sur la réforme des SAD, n'a malheureusement pas tenu au-delà d'un mois dans ce contexte en tension.

Ainsi, bien que le SSIAD ait dû prendre en charge un paiement de 6.983,94€ d'Allocations Retour à l'Emploi pour un agent titulaire ayant démissionné en 2021 en raison de l'obligation vaccinale, les dépenses du groupe 2 présentent un **excédent de 33.911,33€** par rapport au budget prévisionnel.

Cet excédent, qui permet ainsi de compenser l'augmentation des dépenses des charges du groupe 1, doit néanmoins être nuancé du fait du paiement du solde des honoraires du cabinet ACCENS qui n'a pu être effectué qu'en 2026 (15.000€), et de la régularisation du ½ traitement de l'assistante administrative placée en congé de longue maladie en janvier 2026, avec effet rétroactif à janvier 2025 (12.804,90€).

3. LE GROUPE 3

Grâce à une rigueur maintenue dans la gestion du service, les dépenses de ce groupe restent stables en 2025.

Le groupe 3 fait donc apparaître un **excédent de 2.777,69€** par rapport au budget prévisionnel. Néanmoins, ce résultat doit là encore être nuancé car le **CNR de 2.640,00€ reçu en fin d'année 2025 n'a été consommé qu'au cours du premier trimestre 2026** car le délai était trop court pour mettre en place la formation ergonomie avant fin 2025.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Des investissements réalisés sur les exercices précédents sont actuellement **en cours d'amortissement (5.592,15€)**, et un versement de **FCTVA de 827,49€** a été enregistré.

Par ailleurs, de nouvelles dépenses d'investissement ont été réalisées en 2025 :

- Un **logiciel de gestion qualité** du service afin de se préparer à l'évaluation HAS prévue fin 2027 (**3.000€**),
- Une modernisation du **système informatique** permettant ainsi le télétravail (**2.073,84€**).

CONCLUSION

Le SSIAD de Thumeries s'engage à poursuivre ses efforts de maîtrise des dépenses pour ses activités PA et ESA, et sollicite l'approbation des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2025.

Compte-tenu des charges de 2025 qui vont venir grever le budget de l'année 2026, le SSIAD sollicite l'affectation du **résultat administratif excédentaire de 30.324,62€** :

- en report à nouveau affecté au financement des mesures d'exploitation non-reconductibles (c/111) pour **2.640,00€**
- en réserve de compensation des déficits de fonctionnement (c/10686) pour **27.684,62€**.

C. RODRIGUES
Directrice

